



HAL
open science

Master Management

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Management. 2011, Université du Maine. hceres-02041669

HAL Id: hceres-02041669

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041669>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : NANTES

Etablissement : Université du Maine

Demande n° S3MA120000200

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Management

Présentation de la mention

La mention « Management » de l'Université du Maine forme principalement les étudiants dans les domaines du management des PME-PMI, avec une connotation internationale, de la comptabilité, du contrôle et de l'audit, et de l'économie sociale. L'orientation est professionnelle, même si la présence d'enseignants-chercheurs dans le cursus garantit une certaine qualité académique. Par ailleurs, l'habilitation d'une spécialité marketing est demandée.

Enfin, ces spécialités proposent une offre parallèle à celle d'économie appliquée de l'université.

Indicateurs

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Effectifs constatés | |
| Effectifs attendus | |
| Taux de réussite | 90 % |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs de la mention sont plutôt professionnels. Un taux de réussite assez élevé est affiché, toutefois, les effectifs ne sont pas encore stabilisés, ce qui conduit à s'interroger sur la lisibilité de l'offre.

Sur ce dernier point, l'articulation entre les différentes spécialités et avec la mention « Economie appliquée » conduit à s'interroger sur les synergies recherchées. Par exemple, la spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » gagnerait à établir des relations avec l'économie et la finance ; la co-habilitation avec Angers n'est d'ailleurs pas maîtrisée, car des informations manquent dans le dossier. De même, on s'interroge sur la pertinence de créer une double spécialité PME-PMI et Affaires internationales, sans précision sur le type d'entreprise ciblé par l'équipe d'enseignants-chercheurs de l'université. De fait, demander une spécialité nouvelle en marketing n'est-il pas prématuré ?

Enfin, la faiblesse de la formation continue et l'absence de l'alternance ne semblent pas cohérentes avec l'orientation professionnelle de la formation.

- Points forts :
 - Ancrage local.
 - Formation professionnelle.



- Points faibles :
 - Domaine de recherche non affirmé.
 - Synergies avec les formations économiques et financières non apparentes.
 - Lisibilité de l'offre.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Si l'orientation de l'équipe de la mention « Management » se porte sur les PME-PMI, celle-ci devrait être affirmée dans les différentes spécialités et des synergies devraient être plus clairement établies.

Appréciation par spécialité

Comptabilité, contrôle, audit

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (CCA) prépare à l'expertise comptable et au commissariat aux comptes en permettant d'obtenir la totalité des équivalences du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG).

Cette spécialité doit donc se conformer à un référentiel précis, reposer sur une équipe de qualité, être reconnue par les professionnels locaux du domaine.

La spécialité CCA de l'Université du Maine est co-habilitée entre les universités d'Angers et du Maine (Le Mans), le M1 se déroulant au Mans, le M2 à Angers.

- Indicateurs :

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Effectifs constatés | NR |
| Effectifs attendus | 20 |
| Taux de réussite | NR |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

- Appréciation :

La spécialité CCA permet aux étudiants de s'insérer correctement et rapidement dans le tissu local, si l'on se fie aux dernières statistiques communiquées en la matière.

La difficulté principale de ce type de formation tient à la place accordée à la finance et à l'économie, et donc aux relations avec les équipes et les formations de ces domaines. Cette difficulté n'est pas clairement abordée dans le dossier.

Par ailleurs, le manque ou la faiblesse de dispositifs spécifiques en formation continue et en alternance sont dommageables pour ce type de formation. On constate ainsi une diminution des effectifs. Enfin, les informations concernant la co-habilitation avec l'Université d'Angers sont disparates ou manquantes.

- Points forts :

- Spécialité reconnue professionnellement.
- Ancrage local.

- Points faibles :

- Place de la Finance.
- Formation continue, alternance.
- Fonctionnement de la co-habilitation avec Angers.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Des collaborations avec les équipes de recherche en économie et en finance seraient souhaitables. Le développement de formations continue et en alternance serait un atout. La clarification des rôles joués par les deux partenaires (Angers et Le Mans) serait positive.

Management des PME-PMI

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Management des PME-PMI » forme les étudiants aux différentes facettes de la gestion vécues par ce type d'entreprises. L'objectif de la spécialité est donc essentiellement professionnel, même si elle s'appuie sur une équipe d'enseignants-chercheurs diffusant le résultat de leurs travaux. Aussi, une attention particulière est portée sur la mise en situation (études de cas, stages). Néanmoins, on constate que les effectifs ne sont pas encore stabilisés.

- Indicateurs :

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Effectifs constatés | 20 |
| Effectifs attendus | 30 |
| Taux de réussite | 75 % |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

- Appréciation :

La spécialité « Management des PME-PMI » répond aux besoins de ce type d'entreprises sur le plan local. Aussi, le placement des étudiants apparaît satisfaisant. L'objectif affiché est d'ailleurs clairement professionnel.

L'équipe pédagogique exprime l'intention d'améliorer l'attractivité de ce diplôme, au-delà du vivier local, pour stabiliser des effectifs qui restent faibles. On relève alors dans ce cas la faiblesse de la dimension recherche dans la formation.

Par ailleurs, si les PME-PMI représentent le terrain d'étude privilégié de l'équipe d'enseignants-chercheurs (EC) locale, on s'interroge sur la lisibilité de l'offre, notamment si une spécialité distincte « Management des affaires internationales » est envisagée.

- Point fort :

- Encrage local avec un taux d'insertion satisfaisant.

- Points faibles :

- Lisibilité de l'offre.
- Place et positionnement de la recherche.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La spécialité « Management des PME-PMI » apparaît clairement comme une formation majeure au sein de l'offre en management de l'université. On pourrait penser toutefois nécessaire pour les EC de clarifier leur vision de la PME : veut-on insister sur l'importance des PME dans le commerce extérieur, ou sur le développement local, ou sur les deux ?

Management des affaires internationales

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Management des affaires internationales » projetée vise la formation des étudiants aux différents enjeux liés à la dimension internationale, dans tous les types d'entreprises. La spécialité affiche un objectif clairement professionnel, même si la présence d'EC au sein de la formation permet de garantir une certaine qualité académique.

- Indicateurs :

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Effectifs constatés | 12 |
| Effectifs attendus | 20 |
| Taux de réussite | NR |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

- Appréciation :

La spécialité projetée est actuellement un parcours possible au sein de la spécialité « Management des PME-PMI ». L'insertion professionnelle des étudiants est un objectif clairement affiché. Néanmoins, les effectifs paraissent faibles et la question de la pertinence d'une spécialité nouvelle, distincte en affaires internationales se pose. Cette interrogation fait écho à la question du positionnement de l'université quant à la place donnée aux PME-PMI, posée plus globalement pour la mention. Une réponse claire semble un préalable nécessaire pour permettre une meilleure lisibilité de l'offre de formation envisagée.

- Point fort :

- Spécialité à orientation professionnelle recherchant l'insertion de ses étudiants.

- Points faibles :

- Faiblesse de la formation continue et en alternance.
- Lisibilité de l'offre.
- Place de la recherche dans la formation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La spécialité « Management des PME-PMI » apparaît clairement comme une formation majeure au sein de l'offre en management de l'université. Une spécialité en « Management des affaires internationales » ciblant également les grandes entreprises est-elle pertinente ?



Marketing management

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Marketing management » projetée vise à répondre à la demande des départements marketing des entreprises de tout type, voulant recruter des personnes pouvant se charger des diverses activités de son fonctionnement. Cette spécialité vise des objectifs plutôt professionnels.

- Indicateurs :

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Effectifs constatés | SO |
| Effectifs attendus | 25-30 |
| Taux de réussite | SO |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | SO |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | SO |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | SO |

- Appréciation :

La spécialité vise à étoffer l'offre de formation en management de l'Université du Maine. L'interrogation principale porte sur la pertinence de lancer aujourd'hui une formation « support » en management, au sein d'une formation en management non encore stabilisée, que ce soit en termes d'effectifs ou de cohérence de l'offre.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

La spécialité « Management des PME-PMI » apparaît clairement comme une formation majeure au sein de l'offre en management de l'université. Une spécialité en « Marketing management » ciblant également les grandes entreprises est-elle pertinente ?



Economie sociale

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Economie sociale » vise la connaissance des spécificités du management dans les organisations dites de « l'économie sociale » : associations gestionnaires (enfance, handicap, personnes âgées, insertion, aide à domicile), mutuelles de santé, mutuelles d'assurance, coopératives. Cette spécialisation se formalise de manière plus explicite par deux parcours distincts en master 2 : « Secteur sanitaire et social » et « Coopération et mutualité de santé et d'assurance ».

Les objectifs de la formation sont à la fois professionnel et recherche.

- Indicateurs :

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Effectifs constatés | 30 |
| Effectifs attendus | 30 |
| Taux de réussite | 90 % |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

- Appréciation :

La spécialité « Economie sociale » est bien insérée dans le tissu local. Les deux parcours proposés (associations gestionnaires et mutuelles/coopératives) permettent de couvrir l'ensemble du champ concerné par cette thématique. La formation continue est utilisée, la validation des acquis de l'expérience (VAE) exploitée, mais la formation en alternance n'est pas mise en œuvre. Par ailleurs, le suivi des étudiants mériterait d'être développé.

- Points forts :

- Spécialité reconnue professionnellement.
- Ancrage local fort avec légitimité nationale.
- Taux de réussite très satisfaisant.

- Points faibles :

- Suivi de l'insertion des étudiants.
- Formation en alternance.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La spécialité « Economie sociale » mériterait-elle d'être développée ? En particulier en relation avec la création d'un Institut du Risque et de l'Assurance ?



Administration des entreprises

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Administration des entreprises » est une formation double compétence qui permet aux étudiants non gestionnaires d'obtenir un diplôme complémentaire de leur formation initiale, afin de les préparer directement aux responsabilités d'encadrement d'équipes pluridisciplinaires, de management et de gestion des différentes composantes de l'entreprise.

Les objectifs de la formation sont donc prioritairement professionnels.

- Indicateurs :

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Effectifs constatés | 21 |
| Effectifs attendus | NR |
| Taux de réussite | 50 % |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

- Appréciation :

La spécialité « Administration de entreprises » cible prioritairement des publics non gestionnaires voulant acquérir des compétences en management exploitables dans des fonctions d'encadrement. Ce type de formation répond donc à de nombreux besoins, mais doit permettre l'accompagnement de projets professionnels particuliers. En ce sens, la recherche appliquée est importante et le suivi des participants indispensable, en particulier lorsque de nombreux participants sont d'origine étrangère. Sur ces deux points, les indications fournies ne sont pas suffisamment précises.

- Point fort :

- Spécialité forte dans l'histoire des IAE (Instituts d'administration des entreprises).

- Points faibles :

- Accompagnement et suivi des étudiants.
- Faible taux de réussite.
- Formation en alternance.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La formation « double compétence » peut gagner à s'appuyer sur des universitaires (ou des professionnels) possédant un profil de chercheur et de consultant.